

# «Step by step» La représentation du personnel en 10 étapes

Comment introduire, mettre en œuvre et accompagner une représentation des employé·e·s en tant qu'entreprise d'intégration professionnelle ? Cette nouvelle brochure d'Insos fournit un mode d'emploi, des conseils et des suggestions.



La brochure définit d'abord les différentes dimensions et niveaux de la participation, avec l'information, la représentation, la codécision et l'autogestion. Elle présente ensuite 10 étapes pour mettre en place une représentation du personnel dans l'entreprise d'insertion professionnelle et ce à quoi il faut veiller.

Des suggestions pratiques facilitent l'introduction, la mise en œuvre et l'accompagnement de la démarche. Au fil des pages de Step by step, 10 symboles identifient quelles sont les idées et suggestions qui relèvent de quelle étape.

La brochure présente aussi des conseils pour assurer la qualité des représentations du personnel qui existent déjà, à planifier les phases de développement à venir et à réfléchir aux attitudes et valeurs de base, à l'action quotidienne et aux structures en place.

## Au sommaire

1. Charte d'engagement
2. Identifier les possibilités de participation
3. Concevoir le règlement
4. Approuver le règlement
5. Information
6. Elections
7. Agenda du lancement
8. Formation continue si nécessaire
9. Mise en œuvre
10. Réflexion

Insos Suisse est convaincue que la participation favorise le développement des entreprises d'intégration professionnelle. Les représentations de personnel permettent aux employé·e·s en situation de handicap de participer activement aux programmes et offres de travail qui les concernent directement (cf. le préambule et l'art. 4 al. 3 CDPH). Ils et elles exercent ainsi leurs droits professionnels et syndicaux sur la base de l'égalité avec les autres.

- Rédacteur·trice·s: Anita Heinzmann, Rocco Brignoli et Annina Studer, INSOS Suisse
- Une version en langue facile à lire et à comprendre est [disponible en téléchargement](#).

Source : [Insos Suisse, téléchargement gratuit](#)